
Adresse de la municipalité de Foix (Ariège), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la municipalité de Foix (Ariège), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 137;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21983_t1_0137_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

viennent vous en exprimer leur gratitude, vous assurez de leur confiance à la Convention et de leur dévouement sans bornes au salut et au bonheur de la République.

Vive la Convention, vive la République, périsse les tyrans, les traîtres et les ambitieux !

ROQUES (*présid.*), B. LASSAUT (*secrét.*).

23

Votre attitude fière et majestueuse, dans les journées des 9 et 10 thermidor, a déjoué entièrement une conspiration liberticide, écrit à la Convention nationale la municipalité de Foix (1); en frémissant d'horreur à l'idée des dangers que vous avez courus, nous applaudissons au prompt supplice des coupables.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La municipalité de Foix, à la Conv.; Foix, 21 therm. II*] (3)

Citoyens représentans,

Votre attitude fière et majestueuse dans les journées des 9 et 10, a déjoué entièrement une conspiration horrible qui tendoit à anéantir notre liberté. Le fourbe, qui s'étoit couvert du masque de la vertu et qui nous en avoit imposé par son attachement simulé à la chose publique, étoit donc un scélérat et un intrigant qui vouloit s'arroger la dictature et la partager avec les complices de ses forfaits. S'étoit-il donc flatté d'échapper à votre vigilance, et qu'un peuple libre, qui a brisé le sceptre de ses tyrans, resteroit immobile pour recevoir les nouvelles chaînes qu'il lui préparoit ? Votre énergie et votre sage prévoyance ont déjoué cette faction criminelle, la plus dangereuse de toutes celles qui ont existé.

En frémissant d'horreur à l'idée des dangers que vous avés courus, nous applaudissons au prompt supplice des coupables; rompez tous les fils de cette intrigue criminelle, et la patrie reconnoissante vous devra une seconde fois son bonheur et sa liberté.

AMASCLÈS (*maire*), TIAROS (*off. mun.*), PAULY (*off. mun.*), J. CASTAGNIÉ (*off. mun.*), SABATIER (*secrét.-greffier*).

24

Le tribunal du district de Tarascon, séant à Foix (4), applaudit au triomphe de la représentation nationale sur le triumvirat et au supplice des triumvirs.

(1) Ariège.

(2) P.V., XLIII, 249.

(3) C 313, pl. 1252, p. 18.

(4) Ariège.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le tribunal du distr. de Tarascon séant à Foix, à la Conv.; s.d.*] (2)

Les plus cachés et les plus dangereux complots contre la liberté viennent de se briser au pied de la Montagne sacrée, que l'Être suprême a élevé pour exposer les droits de l'homme aux regards de toutes les nations.

Les trêtres les plus astucieux, dont le masque perfide vient de tomber au milieu de votre sein, les Robespierre, Saint-Just, Couton et leurs consorts, ont employé les moyens les plus propres à replonger le peuple français dans l'abîme de la servitude, dont son énergie l'a retiré à jamais.

Ils ont épuisé l'art d'affecter le patriotisme le plus pur par les belles maximes que leur cœur a désavoué, ils ont voulu mettre le peuple dans l'enchantement, afin qu'il ne s'aperçût pas des fers dont ils voulaient le charger, mais leurs têtes sont tombées et le peuple est vengé.

La victoire que vous venés de remporter sur les fameux ennemis de notre sublime révolution sera sans doute à la tête de toutes celles qui fixeront l'admiration de la postérité. Les sections de Paris s'associent toujours à votre gloire, et le peuple souverain que vous représentes est toujours debout pour maintenir votre dignité.

Continués, citoyens représentans, vos glorieux travaux sur cette Montagne magesteuse qui doit être la forteresse inexpugnable de l'humanité.

Les membres de ce tribunal vous assurent, de leur côté, qu'ils marcheront toujours d'un pas ferme dans le sentier de la loy républicaine.

25

Les membres du conseil général de la commune de Villefort, département de la Lozère, félicitent la Convention nationale pour avoir frappé les monstres qui vouloient l'assassiner et anéantir la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Villefort, à la Conv.; s.d.*] (4)

Représentants,

Quelques heures ont suffi pour déterminer l'issue de cette lutte du crime contre la vertu, de la tyrannie contre la liberté.

L'Europe étonnée apprendra avec quelle rapidité des hommes libres savent frapper un

(1) P.V., XLIII, 249.

(2) C 313, pl. 1252, p. 20. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.

(3) P.V., XLIII, 249.

(4) C 313, pl. 1252, p. 21. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct.